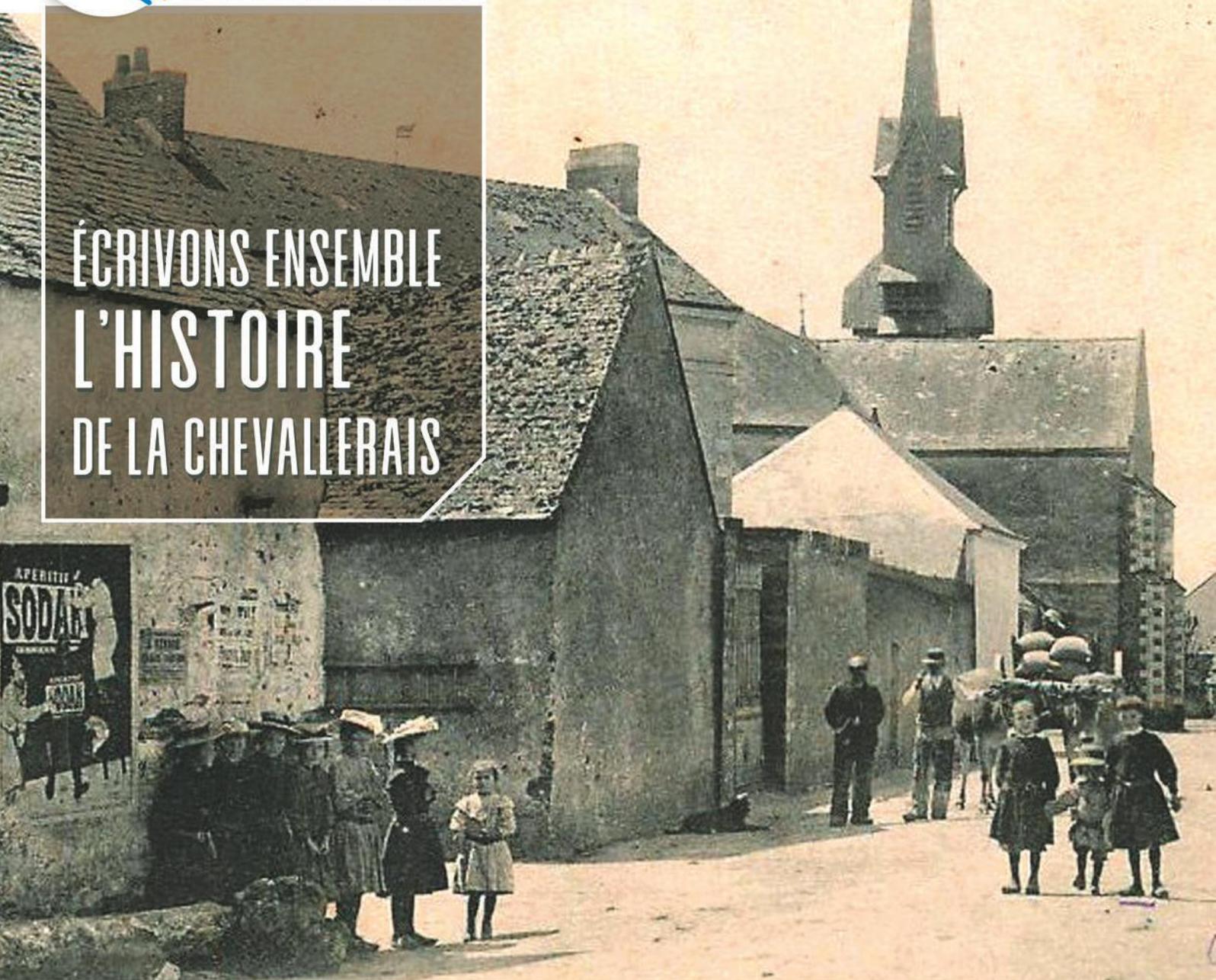




LA
CHEVALLERAI

ÉCRIVONS ENSEMBLE
L'HISTOIRE
DE LA CHEVALLERAI



ÉCHOS MUNICIPAUX

Zoom sur les finances de la commune



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

La Chevallerais en photos



ÉCHOS MUNICIPAUX

Bienvenue Audrey !



ÉDITO

DEVENIR MAJEUR, QU'EST-CE QUE CELA A REPRÉSENTÉ POUR VOUS ?

Pour moi, avoir 18 ans cela signifiait l'acquisition de la liberté grâce à ces deux droits : obtenir le permis de conduire pour repousser les limites de mes déplacements et devenir une citoyenne à part entière qui peut exprimer son avis au travers du droit de vote. Je n'ai jamais manqué une élection. Je n'ai pas toujours saisi l'ampleur de cet évènement, j'ai parfois été déçue par les propositions des candidats ou agacée par des engagements non tenus. Mais c'est un droit qu'il m'est impossible de ne pas honorer. Je pense souvent à mes deux grands-mères, âgées de 90 et 94 ans, nées dans un pays où leurs idées valaient moins que celles de leurs maris, une époque où le droit de vote n'était réservé qu'aux hommes. C'est certainement pour ça que ce droit est devenu pour moi un rendez-vous incontournable, un devoir. Imaginons aujourd'hui vivre une telle inégalité.

Les urnes mobilisent de moins en moins les Françaises et les Français, c'est un marqueur fort de ce que représente la politique. Cela pose beaucoup de questions sur le fonctionnement de nos institutions qui n'a que très peu évolué avec son époque. Mais cela reste malgré tout le moyen le plus efficace d'exprimer comment nous voulons être représentés. C'est un droit nécessaire à l'existence d'une démocratie mais bien évidemment pas suffisant. Sans l'exercice de ce droit de voter pour des représentants, un programme, voire un vote blanc, qu'advierait-il de nos droits et libertés pour nos enfants et petits-enfants ?

Cette année, ce sont les élections départementales et régionales pour lesquelles nous sommes appelés les 20 et 27 juin à exercer notre droit, en donnant notre voix !

C'est certainement moins enthousiasmant que les présidentielles, moins évident à mesurer dans les conséquences pour notre vie quotidienne mais sachez qu'au niveau de votre commune, les conséquences sont réelles. Notamment sur les différentes subventions qui peuvent nous être versées pour financer nos projets. Et bien évidemment, au-delà du volet économique, les missions accordées par l'Etat au Département et à la Région seront déclinées de façon différente selon la couleur politique de la liste majoritaire qui sera élue. Lisez les programmes, renseignez-vous sur le bilan des actions passées des candidats qui se présentent ou se représentent et votez !

Dans ce cadre, je tiens à vous assurer qu'une attention particulière sera apportée au bon déroulement de ces scrutins, afin que le protocole sanitaire le plus strict soit appliqué, et que vous puissiez vous exprimer au mieux lors de ces élections.

Et si nous étions la commune au plus fort taux de participation ? ■

Tiphaine Arbrun



SOMMAIRE

ÉCHOS MUNICIPAUX

Bienvenue Audrey !	P.3
Comment vont les finances ?	P.4
A quoi servent le Département et la Région ?	P.7
Projet d'antenne Free	P.8
Ecrivons l'histoire de La Chevallerais	P.9

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

La Chevallerais en photos	P.10
Des arbres fruitiers plantés à la Nouette	P.12
Tempo, ils adorent !	P.13

MA PETITE ENTREPRISE...

Les gîtes de Ginette	P.14
----------------------	------

ÉCO-LOGIQUE

Les astuces de Sophie	P.15
Ouvrez l'œil !	P.15

A L'ASSO !

Fête des battages annulée	P.16
Lettre ouverte du FCCC	P.17

➡ AUX + DE 18 ANS

La vie à l'Ecol'eau	P.18
Ecole Saint Aubin	P.19



I VELILA, C'EST QUOI ?

C'est le dispositif de location de vélos à assistance électrique (VAE) ouvert depuis le 1^{er} février. Ce service est proposé par le Pays de Blain en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, qui fournit les VAE.

Charge à la communauté de communes d'assurer la gestion et la maintenance.

Que ce soit pour les loisirs, les courses ou le travail, chacun peut expérimenter le vélo à assistance électrique pendant la durée de son choix à des tarifs très abordables (entre 10 et 20 € par mois pour une location d'un an).

PETIT BILAN AU BOUT DE 2 MOIS :

Les 25 VAE de la flotte de départ ont trouvé preneur entre 1 et 12 mois. Deux tiers des vélos sont loués pour une période de 6 mois ou plus. 14 femmes et 11 hommes ont un contrat de location. Une majorité d'utilisateurs habitent les campagnes.

16 sont de Blain, 4 de Bouvron, 4 du Gâvre et 1 seul de La Chevallerais !

Cette sous-représentation s'explique sûrement par une condition physique au-dessus de la moyenne des Chevalleraisennes et Chevalleraisiens qui n'ont pas besoin d'électricité pour se mettre au vélo. . .

Le dispositif VELILA est donc un succès sur le Pays de Blain ! 22 personnes sont actuellement sur liste d'attente. ■

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

02 40 79 09 92

www.velila.loire-atlantique.fr



BIENVENUE AUDREY !

Depuis le mois de mars 2021, Audrey nous fait profiter de son expérience professionnelle. « *J'ai reçu un très bon accueil, autant de la part de l'équipe municipale que des agents ou même des habitants de la commune !* ». Vous l'avez compris, Audrey remplace Aurélie à l'accueil de la mairie. Aurélie, elle, s'occupe désormais de l'urbanisme.

D'abord orientée vers une carrière littéraire, Audrey obtient son bac en 2003 puis se dirige vers un BTS Assistante de direction en alternance dans une agence intérimaire de Nantes. Elle décroche son BTS avec succès en 2005.

Son premier emploi de chargée d'accueil au CCAS de La Chapelle-sur-Erdre lui permet d'évoluer en tant qu'assistante administrative dans un cabinet de géomètre à Sainte-Luce-sur-Loire. Elle devient ensuite secrétaire de direction auprès d'un cabinet médical à Orvault.

« *J'aime avant tout le contact, il est essentiel pour moi et c'est ce qu'il me plaît ! Aider, échanger, renseigner, être à l'écoute, tout ce que j'aime !* ». Audrey assure l'accueil de la mairie, la gestion de l'agence postale et de l'état civil, chaque matin, du mardi au samedi. Le reste du temps, la jeune treilliéraine de 35 ans le consacre à sa famille : « *Je suis maman de 4 enfants ! Je leur consacre tout mon temps libre. On aime se balader en famille avec notre chien* ». Audrey, on te conseille les rives du canal, chouette endroit pour une balade familiale ! ■



JOYEUX ANNIVERSAIRE JOJO !

Jocelyne, plus connue sous le "prénom" de Jojo, nous accompagne depuis 2004. Elle fêtera ses 60 ans au mois d'août cette année !

Originaires de Nantes, Jojo et son mari font construire à La Chevallerais en 1987. Ses deux premières filles sont alors âgées de 2 et 3 ans et commencent leur scolarité dans notre commune, qui ne compte à cette époque que... 600 habitants ! Deux autres filles viendront compléter la fratrie. Elles sont âgées aujourd'hui de 22 et 32 ans. « *J'ai 4 filles dont je suis fière et qui me comblent de bonheur avec mes 7 petits enfants* » sourit-elle.

Jojo a débuté par quelques heures en remplacement au restaurant scolaire, alors situé à la salle des loisirs. « *À cette époque, on faisait la vaisselle à la main. Après quelques formations sur l'hygiène et l'animation des pauses méridiennes, j'ai été titularisée. Je suis maintenant animatrice périscolaire* ».

Beaucoup de gens connaissent Jojo souvent par l'intermédiaire des enfants. C'est une personne

discrète qui aime s'occuper des autres. « *Je raconte souvent des blagues aux enfants pour les faire rire* ».

Après 17 ans au restaurant scolaire et en animation, elle s'occupe des enfants dont elle a elle-même vu grandir les parents ! « *Oui, c'est très particulier comme situation et attendrissant à la fois* ».

Beaucoup de bons souvenirs à garder. Elle nous confie d'ailleurs ne pas vouloir choisir, car toutes ces années passées auprès des petits lui apportent énormément d'épanouissement personnel. Merci Jojo !

Et joyeux anniversaire également à nos deux autres agents qui passent le cap de la soixantaine cette année : Brigitte (animatrice enfance) et Pascale (agent administratif). ■

I COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX : OÙ LES TROUVER ?

Vous l'avez sans doute remarqué, les comptes-rendus des conseils municipaux, difficilement compréhensibles (car très administratifs) et souvent fastidieux, ne sont plus présents dans ce bulletin municipal. Nous préférons relater les événements et actualités importantes de la commune au travers d'articles, d'interviews ou de brèves. Le vote du budget 2021, par exemple, fait l'objet d'une interview dans ce numéro, pour mieux

comprendre et retenir l'essentiel. Mais ces comptes-rendus, auxquels certains habitants sont très attachés, sont toujours disponibles. Vous pouvez les télécharger sur notre site internet, rubrique "Municipalité". Vous pouvez également demander à les recevoir par courrier ou par courriel. Pour cela, contactez la mairie qui prendra en note vos coordonnées.

MAIRIE : 02 40 79 10 12



LA CHEVALLERAI : COMMENT VONT LES FINANCES ?

Quelques camemberts, beaucoup de chiffres mais aussi quelques éléments essentiels pour les décrypter, au travers de cette interview de Delphine Tissot, conseillère municipale, vice-présidente de la commission finances, et Mathieu Paumier, secrétaire général de la commune.

COMMENT SE PORTENT LES FINANCES DE LA COMMUNE ?

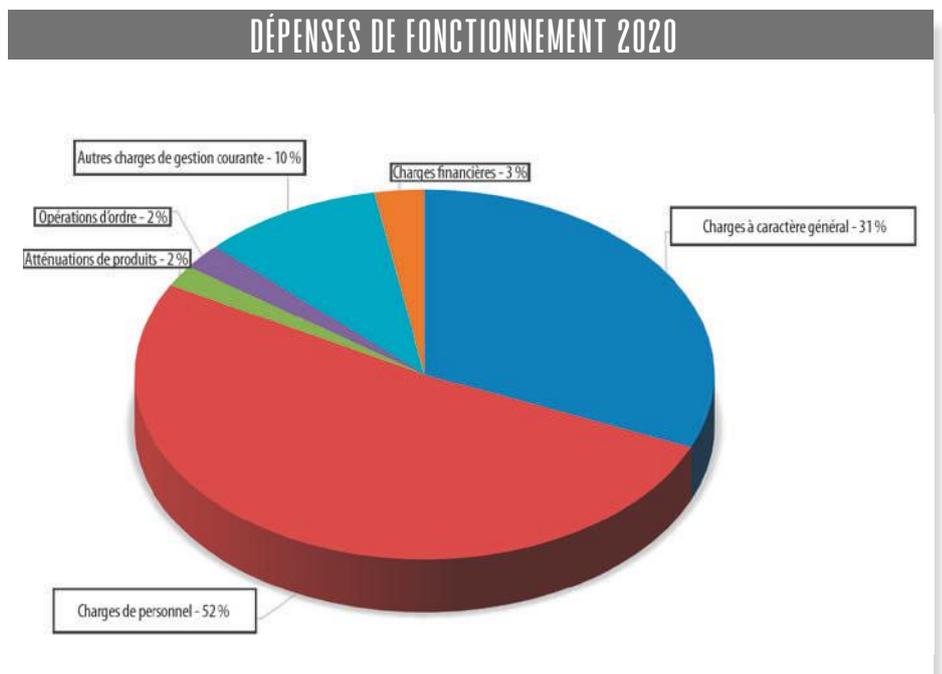
MATHIEU PAUMIER : Rassurez-vous, ça va ! L'année 2020 a été compliquée à cause du Covid avec des recettes en baisse et en face, des dépenses fixes. Du coup, le résultat s'est un peu dégradé. Mais la situation est saine. 167 000 € de résultat net en 2020 contre 209 000 € en 2019. L'impact du Covid, c'est environ 15 % de résultat en moins.

DELPHINE TISSOT : On a hérité d'une commune bien gérée, avec des résultats positifs. L'idée, c'est de conserver ce fonctionnement, de garder chaque année une marge pour gérer l'imprévu. L'imprévu, en 2020, c'était le Covid ! Cette marge habituellement conservée nous a servi cette année. L'idée, c'est de retrouver ce " matelas " progressivement. Effectivement, 2021 paraît un peu plus tendu avec le Covid et l'investissement dans le restaurant scolaire. On parviendra tout de même à l'équilibre, sans marge importante.

CONCRÈTEMENT, EN QUOI LE COVID A-T-IL IMPACTÉ LES FINANCES DE LA COMMUNE ?

DELPHINE TISSOT : Il faut rappeler que la commune gère le restaurant scolaire et le centre de loisirs. On s'occupe des recettes et des dépenses. Seulement, on a dû payer les frais de personnel alors même que les recettes ne rentraient pas. Le chômage partiel ne fonctionne pas pour les communes.

MATHIEU PAUMIER : En 2019, on avait 245 000 € de recettes (restaurant scolaire, centre de loisirs et location des salles de la commune). Or, en 2020, nous sommes descendus à 173 000 €, soit 72 000 € de moins ! C'est une perte sèche importante.



QUELLES SONT LES GRANDES TENDANCES DANS LE BUDGET 2021 ?

DELPHINE TISSOT : Le gros projet c'est la construction du restaurant scolaire (début des travaux à la fin de l'été). On atteint 1,7 million € en investissement. Une dépense qui va s'étaler sur trois ans.

MATHIEU PAUMIER : Les autres gros postes de dépenses, c'est le projet de plaine de loisirs (aire de fitness, terrain de bosses, skate-park), estimé à 35 000 € cette année (projet qui vous sera présenté dans le détail à l'automne et sur lequel vous serez amené à vous prononcer). On a aussi 24 000 € de travaux de voirie rue de la Nouette. Et on devra refaire le faîtage et quelques rangs de la toiture de l'église. Des travaux chiffrés à 24 000 €.

CES DÉPENSES VONT-ELLES MODIFIER LES TAXES LOCALES ?

MATHIEU PAUMIER : Non, pas d'évolution dans le montant mais la mécanique va changer sur le foncier. La taxe d'habitation, vous le savez sûrement, disparaît progressivement. La taxe foncière, elle, était jusqu'ici partagée entre la commune et le Département. Avant, les habitants payaient un taux de 22 % à la commune et 15 % à destination du Département. Désormais, ils paieront 37 % à la commune et 0 au Département. C'est un mécanisme de compensation mis en place par l'Etat, mais ça ne fera pas augmenter la taxe foncière des Chevalleraisiens. ■

FONCTIONNEMENT	ÉMIS 2020
011- Charges à caractère général	351 527,38 €
012- Charges de personnel	577 061,20 €
014- Atténuations de produits	21 051 €
022- Dépenses imprévues	0 €
042- Opérations d'ordre	25 166,03 €
065- Autres charges gestion cour.	112 736,97 €
066- Charges financières	31 011,53 €
067- Charges exception.	0 €
FONCTIONNEMENT TOTAL DEPENSES	1 118 554,11 €

FONCTIONNEMENT	ÉMIS 2020
002- Résultat reporté	0 €
013- Atténuations de charges	20 632,84 €
042- Opérations d'ordre	0 €
70- Produits des services	173 527,06 €
73- Impôts et taxes	611 914,35 €
74- Dotations, subv. et part.	457 403,54 €
75- Autres produits gestion cour.	7 108,07 €
76- Produits financiers	1 557,21 €
77- Produits exceptionnels	13 577,16 €
FONCTIONNEMENT TOTAL RECETTES	1 285 720,23 €

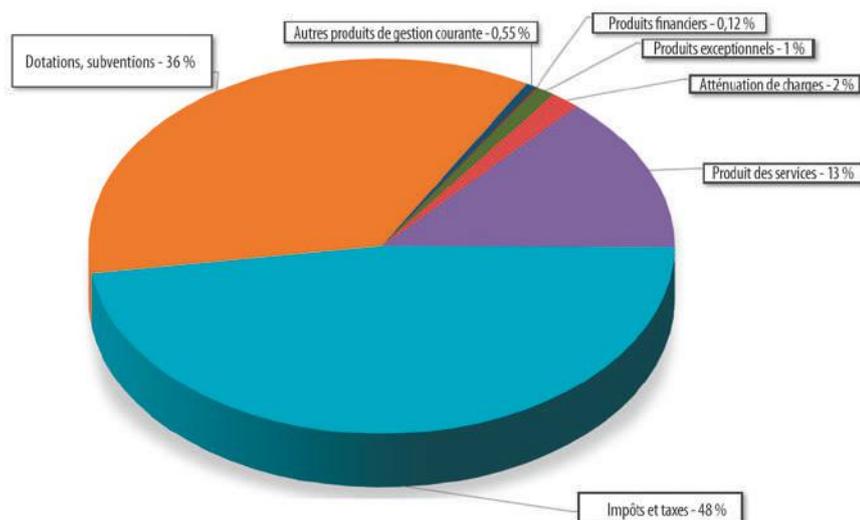


2021 : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SUBVENTION

Basket Nort sur Erdre	40 €
Creat'Isac	100 €
Clé des Champs	400 €
Football Club Le Gâvre-La Chevallerais	1 250 €
Gym Saint Sauveur	90 €
Passiona' Danse	500 €
Pétanque Chevalleraisienne	950 €
L'Abeille Noire	500 €
Don du sang (région de Blain)	150 €
Jardin du Temps Libre	
Amicale Laïque	250 €
Apel Saint-Aubin	450 €
Comité souvenir Maquis de Saffré	55 €
Comité des fêtes	200 €
Jeunes Chevaliers (théâtre)	36,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

DESIGNATION	REPORTS	BUDGET PRÉVISIONNEL
Construction restaurant scolaire	59 322 €	1 741 800 €
Projet plaine de loisirs (sols et aire de fitness dans un premier temps)		35 000 €
Réseaux de voirie		24 000 €
Réfection de la toiture de l'église		24 000 €
Achat d'un camion pour les services techniques		20 000 €
Réseaux d'adduction d'eau (raccordement maison particulier)	2 910 €	15 000 €



UN PETIT NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES

Il est arrivé mi-avril, tout de blanc vêtu, prêt à travailler. Il n'est pas très autonome mais il est très pratique ! Nous parlons bien sûr de l'Iveco Daily Tri-benne d'occasion, acheté par la commune pour 19 800 €.

Alors non, comme son nom l'indique, il n'est pas équipé de 3 bennes mais d'une seule... Cette dernière a la particularité d'offrir un déchargement de la benne sur l'arrière, mais aussi sur les deux côtés latéraux !

Un bel outil qui va faciliter le travail de nos agents des Services Techniques. ■



BRÈVES



Question DE CHEVALLERAISIEN

I CONFINÉ DANS SA PISCINE ?

Les mesures sanitaires actuelles vont sûrement avoir des répercussions cette année pour vos loisirs et vacances à venir. Alors avant d'envisager d'installer une piscine dans votre jardin, voici quelques informations à connaître.

En effet, en fonction des dimensions du bassin, une autorisation peut être nécessaire et peut également entraîner une hausse des impôts locaux.

Si vous envisagez de gonfler une piscine "3 boudins" pour la petite dernière, vous n'êtes pas obligé d'informer la mairie mais... si vous voulez éviter qu'Aurélie ne s'ennuie avec sa prise de poste à l'urbanisme de la mairie, vous pouvez toujours lui envoyer un petit mot pour l'informer, elle sera sûrement heureuse de l'apprendre.

Sérieusement, si la surface de votre bassin n'excède pas 10 m² vous n'avez rien à faire (à part vous assurer de la sécurité nécessaire pour éviter tout accident et de toujours surveiller les enfants).

Si votre bassin fait plus de 10 m² mais moins de 100 m², vous êtes obligé d'informer la mairie en réalisant une "déclaration préalable de travaux".

Et comme vous vous en doutez, si vous voulez une piscine olympique ou même de niveau

départemental (avez-vous remarqué la cohérence de ce bulletin en cette période d'élections ?), vous serez obligé de faire une demande de permis de construire si votre bassin fait plus de 100 m².

POUR RÉSUMER :

■ **Moins de 10 m²** : aucune démarche officielle (officieusement petit mot à Aurélie pour lui passer le bonjour)

■ **Entre 10 et 100 m²** : déclaration de travaux

■ **Plus de 100 m²** : permis de construire

Le plus important reste la sécurité autour de votre piscine pour éviter les risques de noyade et si vous avez des doutes, demandez à Aurélie ! Quant à ceux qui voudraient essayer de truander en construisant un jacuzzi de 200 m² sans rien demander, sachez qu'un jacuzzi est assimilable à une piscine, les règles expliquées plus haut s'appliquent donc. ■

I ÉTEINS LA LUMIÈRE

En conseil municipal le 13 avril, les élus ont voté l'interruption de l'éclairage public du 15 mai au 15 août alors qu'il était coupé jusqu'ici du 15 juin au 15 août. Ce sont 231 lampes qui ne seront pas allumées durant un mois supplémentaire (il fait jour à cette période de l'année à 6 h 30 et jusqu'à 22 h 30). Une source d'économie bienvenue ! Selon le site internet du Ministère de la Transition écologique et solidaire,

la France compte 11 millions de points lumineux. Ils émettent 670 000 tonnes de CO2 chaque année (23 % de la facture énergétique d'une commune en moyenne) et impactent certaines populations de mammifères. La chouette hulotte en serait l'une des victimes. Enfin, une étude allemande révèle que chaque réverbère tue environ 150 insectes chaque nuit en été. ■



LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT PARTICIPENT SOUVENT FINANCIÈREMENT AUX PROJETS DE LA CHEVALLERAI, COMME ICI, POUR LA RÉNOVATION DU BATIMENT RUE TRAVERSIÈRE ET L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE BLAIN.

ÉLECTIONS : À QUOI SERVENT LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION ?

Direction les urnes le 20 et 27 juin prochains. Les Chevalleraisiens sont appelés à désigner leurs représentants au Département et à la Région. Qui sont-ils ? Comment fonctionnent ces deux instances ? Et en quoi impactent-elles notre quotidien ? Éléments de réponses.



LE DÉPARTEMENT

Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique est présidé depuis 2011 par Philippe Grosvalet (*parti socialiste*), qui ne se représente pas. 62 conseillers départementaux (31 binômes) siègent à l'assemblée départementale à Nantes. La Chevallerais fait partie du canton de Guémené-Penfao, composé de 19 communes (Guémené-Penfao, Conquereuil, Abbaretz, Derval, Jans, La Chevallerais, La Grigonnais, Lusanger, Marsac-sur-Don, Massérac, Mouais, Nozay, Pierric, Puceul, Saffré, Saint-Vincent-des-Landes, Sion-les-Mines, Treffieux, Vay). Anne-Sophie Douet et Yannick Bigaud (*Divers droite*) ont été élus en 2015 pour représenter notre canton au Département.

L'assemblée départementale se réunit une fois par trimestre (*séances ouvertes au public*) pour débattre et voter les orientations de la politique départementale. Ces décisions concernent les domaines suivants : les aides aux personnes âgées, les collèges, les routes (4 300 kilomètres de routes départementales), les aides en faveur des communes ou des associations, le soutien à l'emploi

local, les services d'incendie et de secours, etc. Les 62 élus se retrouvent également régulièrement en commissions pour avancer sur leurs dossiers.

Concrètement, le Département a par exemple subventionné la rénovation du logement rue Traversière pour 12 636 € ainsi que la réfection de la rue de la Nouette cette année, à hauteur de 8 874 €. Et chez nos voisins blinois, le Conseil Départemental finance les travaux de réhabilitation entrepris au collège Le Galinet pour un montant de 7,5 millions.

Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans.



DE HAUT EN BAS : FUTURE EXTENSION DU COLLÈGE DU GALLINET - BLAIN (DÉPARTEMENT), LYCÉE CAMILLE CLAUDEL - BLAIN (RÉGION)



LA RÉGION

Le conseil régional des Pays de la Loire compte, lui, 93 élus, dont la présidente Christelle Morançais (*LR*) qui a pris le relais de Bruno Retailleau en 2017 (*touché par le cumul des mandats*). Les conseillers régionaux se retrouvent chaque trimestre en assemblée plénière. Ils travaillent aussi en commissions. Parmi les thèmes d'intervention du conseil régional : l'économie et l'emploi, les lycées, les transports (*les cars Aléop par exemple*), l'agriculture, la culture, la transition énergétique, la santé, la formation professionnelle, le tourisme, la recherche, etc.

Le 20 juin, les Chevalleraisiens seront amenés à voter pour une liste, sans possibilité de supprimer un nom. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans.

À La Chevallerais, la Région a permis (*par exemple*) de financer la réfection de la rue de Blain et du Calvaire en 2019 à hauteur de 49 320 €. Elle a également financé la rénovation d'un logement locatif communal à hauteur de 18 955 €. ■



UN PROJET D'ANTENNE FREE À LA CHEVALLERAI

L'opérateur de téléphonie mobile Free a sollicité la municipalité : il souhaite implanter une antenne sur notre territoire. Le conseil municipal a aussitôt créé un comité de pilotage composé de 5 élus afin d'encadrer ce projet et communiquer auprès des habitants. Voici 4 réponses aux questions que vous êtes en droit de vous poser sur le sujet.

1) POURQUOI FREE SOUHAITE S'IMPLANTER À LA CHEVALLERAI ?

Après l'implantation d'un pylône Orange en 2016, il semblait logique que d'autres opérateurs se positionnent sur notre commune. La Chevallerais se trouve en effet en "zone grise" (zone desservie que par un ou deux opérateurs). Or, le "New Deal Mobile" conclu en 2018 entre l'État et les opérateurs impose un élargissement massif et rapide des zones de couverture. Free nous a donc contactés.

2) QUELS SONT LES POUVOIRS D'UNE MAIRIE EN MATIÈRE D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE-RELAIS ?

Ils sont très limités. Le Maire ne peut pas s'y opposer sauf si l'implantation de l'antenne est prévue sur un site classé, une réserve naturelle ou un secteur sauvegardé. Ou si cette implantation ne respecte pas les règles d'urbanisme et du PLU. L'opérateur est également libre de s'implanter sur un terrain privé, sans obtenir le consentement de la commune. Situation que nous souhaitons éviter. Le Maire n'est pas appelé non plus à se prononcer sur l'exposition aux ondes, qui relève du ressort de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR, organisme indépendant). Nous avons demandé à cette instance de venir réaliser des mesures d'ondes (sur 10 points). Nous espérons réceptionner les résultats détaillés avant l'été. Si l'installation d'une antenne Free devient concrète, nous réaliserons de nouvelles mesures d'exposition post-implantation, ceci afin de veiller à ce que l'exposition aux ondes respecte les seuils fixés par la loi.

3) OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En février 2021, Madame Le Maire et un adjoint ont reçu une première fois le responsable négociations Free sur le Grand Ouest. Très rapidement, un

comité de pilotage a été créé (composé de 5 élus) afin d'encadrer ce projet et communiquer auprès des habitants.

Sur le plan sanitaire, nous avons effectué des recherches sur le cadre législatif et avons reçu une spécialiste des ondes. En parallèle, le comité de pilotage a sollicité une deuxième rencontre avec le représentant Free. Nous lui avons d'abord demandé s'il était possible pour lui de s'implanter sur le pylône actuel (propriété d'Orange). Une option très compliquée. Le type de pylône installé par Orange en 2016 sur le stade de foot ne permet pas en effet l'implantation d'antennes supplémentaires sauf remplacement du pylône. Opération trop coûteuse pour Free (Free doit démonter le pylône existant, assurer la continuité de service d'Orange, acheter un nouveau pylône, puis... rétrocéder ce nouveau pylône à Orange.)

Nous l'avons également encouragé à envisager une implantation commune avec SFR et Bouygues qui, tôt ou tard, voudront également positionner leurs



antennes sur notre commune. Mieux vaut un pylône plutôt que 3 ou 4. Après échanges, il s'avère que ces deux opérateurs souhaiteraient effectivement s'implanter à La Chevallerais et attendent d'en savoir plus sur les sites d'installation proposés.

En partenariat avec Free, nous sommes donc en train de choisir un site multi-accueil qui puisse satisfaire les opérateurs tout en limitant au maximum les nuisances potentielles pour les habitants. À ce jour, trois lieux sont envisagés. Ils seront présentés en conseil municipal le 20 mai. Les riverains les plus proches du site choisi seront ensuite contactés.

4) QUELLE COMMUNICATION À DESTINATION DES HABITANTS ?

Impossible d'organiser de réunion publique actuellement. Nous avons pour l'instant communiqué via le site internet (deux articles) et la page Facebook de la commune (deux publications). Et via le bulletin municipal aujourd'hui. Nous avons également sollicité la presse : L'Eclairer et Ouest France ont publié fin mars un article sur le sujet. Nous restons à l'écoute de vos questions et remarques sur le sujet. Vous pouvez nous les transmettre par courriel à l'adresse suivante : mairie@lachevallerais.fr (en précisant "projet antenne" dans l'objet de votre courriel). Madame le Maire et les adjoints assurent également une permanence chaque samedi matin de 10 h à 11 h en mairie (merci de prendre rendez-vous). Enfin, l'opérateur Free assurera une permanence dans les prochains mois et pourra recevoir individuellement les citoyens souhaitant des précisions. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution du dossier. ■



LA CHEVALLERAIS (L.-Inf.) - Route du Pont



PHOTO DE L'ÉQUIPE DE FOOT DE LA CHEVALLERAIS CONSTITUÉE DURANT LA RÉSISTANCE.

LA CHEVALLERAIS : ET SI NOUS ÉCRIVIONS ENSEMBLE SON HISTOIRE ?

Le Conseil Municipal a décidé de lancer un nouveau chantier : écrire l'histoire de la commune. 4 élus se sont portés volontaires sur ce projet. Et nous souhaitons ouvrir ce groupe de travail aux habitants. Travaillons ensemble pour créer, par exemple, une exposition et réaliser un documentaire vidéo.

Retrouver des traces et des témoignages évoquant les anciens commerces du bourg (*paraît-il qu'il y avait au moins 4 bars !*). Revenir sur les origines de la fête des Battages. Retracer les grandes dates de la construction du Canal à La Chevallerais. Écrire sur les origines de l'église et de la Fontaine Notre-Dame de Bonnes Nouvelles. Évoquer les résistants chevallerais pendant la Seconde guerre mondiale, qui se retrouvaient sur le terrain de foot. Bref, l'histoire locale est dense mais méconnue. Quelques articles par ci. Une photo par là...

Quatre conseillers municipaux ont donc décidé d'aller plus loin. Ils se sont fixés une double mis-

sion : mettre sur pied une exposition permanente, visible en mairie, et réaliser un documentaire relatant l'histoire de La Chevallerais. Le chantier est colossal : récupérer des photos, des documents, recueillir les témoignages d'habitants ou anciens habitants ayant des informations, des anecdotes. Et tout mettre en ordre, classer, trier...

Dès le lancement du projet, nous avons souhaité intégrer des Chevallerais dans ce projet. Nous avons d'abord publié un message sur le site internet et la page Facebook de la commune. Nous avons également sollicité Ouest-France et l'Éclairer qui ont relayé l'information. Aujourd'hui, nous vous sollicitons

via le magazine municipal. Rejoignez-nous ! Rejoignez ce groupe de travail en vous faisant connaître auprès de la mairie. Nous vous recontacterons très rapidement. Une première réunion sera organisée en juin afin de définir l'organisation et les prochaines missions.

À très vite. ■

MAIRIE : 02 40 79 10 12

ou

mairie@lachevallerais.fr

(précisez vos coordonnées).

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR DESSINER L'AVENIR !

Depuis septembre 2020, les élus de la Communauté de Communes de la Région de Blain travaillent à la définition d'un projet de territoire qui verra le jour en septembre 2021. À la fois document et guide d'action publique locale, le projet de territoire déterminera les orientations stratégiques et les priorités d'actions pour les 15 années à venir. Et vous pouvez agir, en partageant vos avis et... vos envies !

LE PROJET DE TERRITOIRE, C'EST :

- Un diagnostic
- Une réflexion sur les enjeux d'avenir
- Une stratégie pour le territoire
- Un plan d'actions opérationnelles

POUR QUOI FAIRE ?

C'est une feuille de route qui répond aux besoins et aux attentes de la population et des acteurs du territoire. Le projet de territoire traite de toutes les thématiques qui constituent la vie du territoire: habitat, aménagement du territoire, image et attractivité, emploi, commerce et développement économique, préservation de l'environnement, services à la population, tourisme et patrimoine, culture et loisirs, solidarité et lien social, mobilité et transports, démocratie participative...

Il répondra à plusieurs questions telles que :

- Quels défis à relever ?
- Quel type de territoire souhaité ?
- Quelle ambition pour le territoire ?

Pour y participer, donnez votre avis en répondant avant le 31 mai à une première enquête, disponible sur papier en mairie (avec une urne dédiée), sur le site :

 pays-de-blain.com

ou encore en utilisant le QR code ci-contre. Cela vous prendra 5 minutes au maximum.

Les avis et les remarques récoltés nourriront le Projet de territoire 2021-2035 du Pays de Blain qui vous sera prochainement dévoilé.





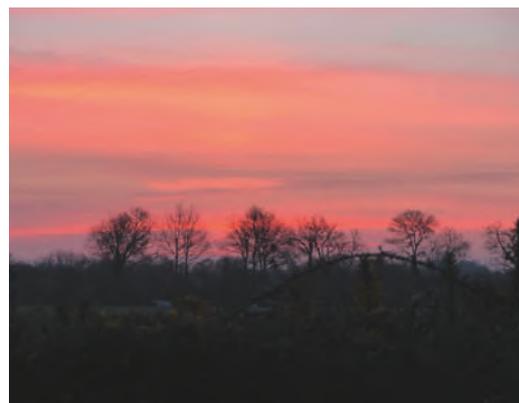
I C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

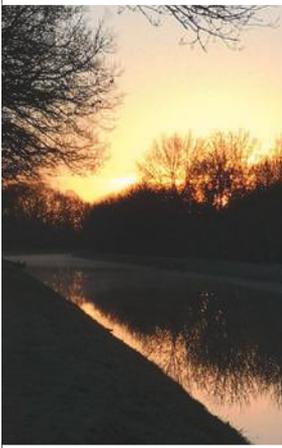
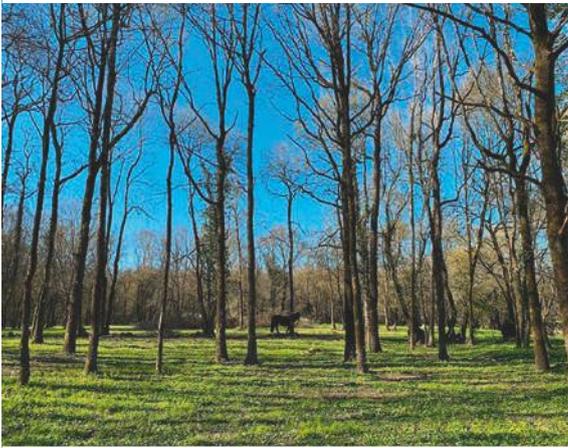
I COUP DE
zoom sur
LE PRINTEMPS CHEVALLERAISIEN
EN 20 PHOTOS !

Vous avez posté vos photos de La Chevallerais sur notre page Facebook. Merci à vous ! En voici quelques unes, reflétant l'arrivée du printemps et notre chance de pouvoir profiter de cette campagne et du Canal !.. ■



PHOTO LA PLUS LIKÉE SUR FACEBOOK : @ AURÉLIEN GENDRON ET OCÉANE BRÉTÉCHÉ







RANDO À LA CHEVALLERAI

Réservez votre dimanche 27 juin. L'association de randonneurs "Blain Chemin Faisant", qui compte 130 adhérents, organise une randonnée sur notre commune. 10 kilomètres sur le thème "L'arbre, vie et usages". Cette balade, qui devrait rassembler une quarantaine de marcheurs, est proposée dans le cadre des journées nationales du patrimoine de pays. Il n'est pas nécessaire de vous inscrire : rendez-vous pour le départ à 8 h 30 place de l'église à La Chevallerais. Retour vers 12 h pour le verre de l'amitié... et pour aller ensuite voter ! ■



COUREURS DU DIMANCHE !

Depuis mars dernier, plusieurs amateurs de course à pied chevallerais se retrouvent chaque dimanche, à 9 h 45 précisément, devant l'église. Elles et ils filent ensuite à allure très tranquille sur les routes de campagne ou sur les rives du canal. 3 kilomètres pour les débutants, 8 à 10 kilomètres pour les habitués. Ça papote tout en se faisant du bien, que demander de plus ? Pas besoin de vous inscrire, rejoignez-les dès dimanche prochain ! Les coureurs du dimanche se lanceront même un défi courant septembre : courir sur... 21 kilomètres et terminer par... un barbecue ! ■



CRÉATION D'UN VERGER PARTAGÉ À LA NOUETTE

PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS

Projet porté par l'ancienne Association syndicale du lotissement du Hameau de La Nouette, la plantation d'un verger commun a dû être reportée à deux reprises, en raison des restrictions sanitaires liées au Covid.

Mais samedi 17 avril matin, avec l'autorisation de la Préfecture, des habitants du lotissement se sont réunis pour planter 18 arbres (6 pommiers, 6 poiriers et 6 pruniers). Un grand merci à Johnny et Jérém, des services techniques, qui sont allés chercher les arbres, les tuteurs et le terreau, à la Pépinière des Trois Rivières auprès de qui les commandes de variétés anciennes avaient été passées. Que de jolis noms : prunier "Monsieur Hâtif", poirier "Beurré Hardy", pommier "Drap d'or" originaire de notre canton...

Rapidement rejoints par les enfants du Conseil Municipal des Enfants, les habitants ont formé des petits groupes et se sont répartis sur deux sites de plantation : sur l'espace central et sur le bas du

lotissement. Creuser dans la terre durcie par le gel de ces dernières semaines a été l'occasion de faire du sport en plein air ! Avec beaucoup d'enthousiasme, les enfants ont aidé en transportant le terreau et en arrosant abondamment chaque arbre, grâce à une citerne d'eau gentiment prêtée par Jérém Quérard, agriculteur à La Chevallerais.

Une semaine après cette plantation, les efforts de tous ont été récompensés par de jolies petites pousses vertes et les premières fleurs. Un roulement en deux groupes, un pour chaque espace, a été mis en place pour assurer la continuité de l'arrosage, notamment pendant l'été.

Rendez-vous pour la première récolte dans quatre ou cinq ans ! ■

RÉGULATION DES CORVIDÉS



JEAN-LOUIS LEBEAU, RÉFÉRENT POLLENIZ À LA CHEVALLERAI (À GAUCHE) ET PIERRE MORICE DE L'ASSOCIATION POLLENIZ

Une opération de régulation des corvidés est programmée du 2 au 17 juin à La Chevallerais. Des piégeurs bénévoles (et formés) vont installer des

cages de piégeage. Cette campagne pilotée par l'association Polleniz avait été annulée en 2020 en raison du Covid. Or, depuis le retrait de molécules phytosanitaires qui servaient d'enrobage des semences en protection des cultures, les corvidés (corbeaux freux, cornelles noires et pie bavarde) se régalaient dans les champs de maïs de la commune. Et 2020 leur a permis de se reproduire en nombre. On compte environ 130 nids de corvidés sur la commune, soit un potentiel de 900 corbeaux au total à La Chevallerais ! Ces corvidés ont provoqué de gros dégâts dans les exploitations agricoles chevallerais : ils ont ainsi détruit 40 hectares de production de maïs (l'équivalent de 50 terrains de foot !). Les pertes économiques sont estimées entre 10 et 15 000 euros, sans possibilité d'indemnisation. ■



TEMPO ? ILS ADORENT !

Le Centre Socio-Culturel Tempo est destiné à tous les habitants de la région de Blain. Il intervient dans de nombreux champs d'actions. C'est un lieu d'échange inter-générationnel où toute sorte d'activité est proposée. Vous avez envie de jardiner, de faire de la cuisine, de bricoler ou tout simplement de discuter ? Le CSC Tempo est ouvert à tous. Il y en a pour tout le monde ! Des ados chevalleraisiens, Léane, Paola et Manoa, nous racontent leurs premiers pas dans l'association.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ASSOCIATION TEMPO ?

MANOA, 11 ANS : Quand on était en CM2, on avait entendu parler de ça à l'école, un animateur était venu nous présenter Tempo.

LÉANE, 12 ANS : Quand on était en primaire, il y a un adulte qui nous a dit qu'on pouvait aller à Tempo pour se retrouver et faire des jeux.

QUE FAITES-VOUS LÀ-BAS ?

PAOLA, 11 ANS : On ne s'ennuie pas, c'est hyper bien ! On est avec des copains, les animateurs sont hypers gentils et on peut aller chercher de la nourriture aussi donc c'est bien. Il y a plein de choses à dispo, des canapés pour discuter et plein de jeux.

MANOA : On fait plein de sorties. Mais Tempo, c'est aussi un local jeune où on peut se retrouver entre copains pour faire des jeux de société. Comme ça, on passe des après-midis entre copains, c'est bien !

LÉANE : Il y a plein d'activités, on peut faire des jeux, il y a un babyfoot. On n'est même pas obligé de participer à une activité, on peut y aller juste comme ça ou pour lire et se détendre. On peut aussi proposer des jeux nous-mêmes. A partir de 16 h, des ordinateurs sont à notre disposition pour jouer, effectuer des recherches. Ou écouter la musique de notre choix.

JUSTEMENT, QUELLES SONT LES HORAIRES ?

LÉANE : On peut aller là-bas en période scolaire les mercredis et samedis, de 14h à 18h et pendant les vacances, du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

VOUS POUVEZ SORTIR DES LOCAUX ?

PAOLA : Oui, on peut quitter Tempo pour aller acheter de la nourriture. Mais quand on est en 6^e on doit être accompagné d'un animateur. Les 3^e, eux, y vont tous seuls. Parfois, avant de partir, ils nous demandent si on a besoin de quelque chose et ils font les courses pour nous.

DE GAUCHE A DROITE : MANOA, PAOLA ET LÉANE



COMMENT VOUS RENDEZ-VOUS AU CENTRE SOCIO-CULTUREL ?

PAOLA : Nos parents peuvent nous déposer quand on veut mais s'ils ne sont pas là, il y a les navettes gratuites.

LÉANE : Les navettes viennent nous chercher à La Chevallerais et nous déposent en fin de journée à l'église.

IL FAUT ÊTRE ORGANISÉ ?

LÉANE : Oui, un peu, mais c'est facile ! Il faut penser à réserver la veille, en appelant Tempo pour prévoir la navette.

VOUS POUVEZ QUITTER TEMPO QUAND VOUS VOULEZ ?

MANOA : Oui, si nos parents viennent nous chercher dans l'après-midi. Mais sinon la navette nous ramène en fin de journée.

LÉANE : La navette arrive à 13 h 50 à l'église car Tempo ouvre à 14 h et nous ramène vers 18 h.

PAOLA : C'est bien aussi quand on rentre de sortie et qu'il est tard, ils nous déposent directement chez nous !

A QUELLES SORTIES AVEZ-VOUS PARTICIPÉ ?

PAOLA : J'ai fait une sortie kart, c'était super !

MANOA : Pour faire un essai, j'ai participé à un laser-game. C'est drôle, il y a une bonne ambiance, même dans le camion.

COMMENT VOUS SENTEZ VOUS DANS LES LOCAUX DE TEMPO ?

LÉANE : On partage aussi bien avec des 3^e qu'avec les autres. Tout le monde est dans l'échange et la discussion. On ne se sent pas exclu, au contraire.

MANOA : Après, c'est bien, on crée des liens avec les grands et on partage. Il y a un grand qui est en 3^e, on parle avec lui comme si on le connaissait déjà depuis 2 ans, c'est super !

PAOLA : La 1^{ère} fois qu'on est venu, on était un peu stressé parce qu'il y avait plein de grands mais ils nous ont dit qu'ils n'allaient pas nous manger. Ne vous inquiétez pas, ils sont super gentils !

QUE DIRIEZ-VOUS AUX AUTRES ENFANTS QUI N'OSENT PAS ALLER À TEMPO ?

LÉANE : C'est trop bien Tempo ! C'est un endroit d'échange et de partage. Et puis on peut faire ce qu'on veut, les animateurs sont super sympas.

MANOA : Venez essayer ! Passez un après-midi pour découvrir, et emmenez des copains au début pour ne pas vous ennuyer.

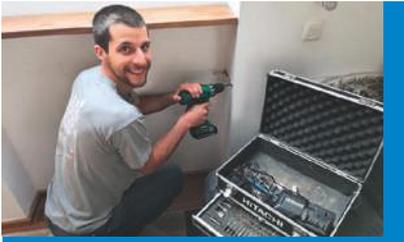
PAOLA : Au début j'étais comme ça et après quand j'y suis allée, bah on découvre plein de trucs. On peut aussi faire du bricolage. On n'est jamais à ne rien faire, les animateurs te proposent toujours plein de choses.

Vous ne connaissez pas encore Tempo ? Ce n'est pas très loin de chez vous ! Ses locaux sont situés en face du parking du cinéma de Blain, au 7 rue du 11 novembre. ■

RENSEIGNEMENTS : 02 40 87 12 58

Vous voulez consulter les activités proposées sur internet :

 <https://csctempo.fr>



GUI'HOME SERVICES

Vous n'êtes pas un as du bricolage ? Vous détestez jardiner ? Confiez ces missions à Guillaume Prouillet, un pro du bricolage et du jardin. Cet ancien élagueur, arrivé sur la Chevallerais il y a un an et demi, vient de créer son entreprise au mois de janvier : Gui'home Services. Ses prestations ? Entretien de jardin et de potager, montage et démontage de meubles, installation de cuisines aménagées, réparations et petits travaux. Guillaume intervient sur tout le Nord-Loire.

06 86 45 91 84

guihomeservices44@gmail.com



LES BEAUX ONGLES DE CAMILLE

Comme Guillaume, Camille Mouétaux est une nouvelle résidente de La Chevallerais. La jeune femme de 21 ans, originaire de Mayenne, s'est elle aussi lancée dans l'entrepreneuriat. Elle vient de créer "Les Beaux Ongles de Camille", entreprise spécialisée dans... l'onglerie, pardi ! Camille est titulaire du CAP et BAC Pro esthétique. Cette nouvelle prothésiste ongulière vous accueille chez elle, au 6 rue de Nozay. Vous pouvez découvrir sa page Facebook :

Les beaux ongles de Camille

RDV AU 06 86 52 69 10



DÉCOUVREZ LES GÎTES DE GINETTE !

« Bienvenue à la Chevallerais » vous dirait Ginette en vous accueillant dans ses gîtes labellisés « Gîtes de France » de 9 et 5 places situés à Lappé. Ginette Delanoë, 71 ans, est née à La Chevallerais. Entretien avec cette ancienne exploitante agricole, reconvertie depuis sa retraite dans l'accueil de tourisme.

POURQUOI AVEZ-VOUS CRÉÉ LES GÎTES ?

À la fin de ma carrière professionnelle, il me fallait une activité. Au départ, j'avais l'idée de faire un terrain de camping ou autre chose dans l'accueil. J'avais la chance d'avoir ce corps de ferme que je ne voulais pas perdre. Il appartient à ma famille depuis des générations. J'avais aussi besoin d'échanger et faire de belles rencontres. J'ai donc suivi une formation pour m'orienter vers l'ouverture de gîtes. Les travaux ont commencé à l'automne 2003 pour aboutir à une ouverture de nos gîtes ruraux à l'été 2004.

POURRIEZ-VOUS PRÉSENTER CES DEUX GÎTES EN QUELQUES MOTS ?

Ce sont des gîtes chargés d'histoire, authentiques, chaleureux et bien sûr d'une tranquillité bien de chez nous ! Dans le premier, "La Bergerie" (126 m²) on dispose de trois belles chambres avec en plus des couchages sur le palier de l'étage, deux salles de bains, une très grande salle de séjour et une cuisine, le tout suréquipé ! Le deuxième ("La Grange") est plus modeste en taille (76 m²) mais avec la même qualité d'accueil.

QUEL EST LE PROFIL DE VOTRE CLIENTÈLE ?

Depuis l'ouverture, la clientèle a beaucoup évolué. Ces dernières années, nous avons beaucoup de sollicitations pour des entreprises. Les gîtes sont très souvent occupés par des ouvriers venant travailler dans le département. Ce sont parfois aussi des travailleurs européens. Le reste du temps, et notamment l'été, ce sont les vacanciers qui viennent découvrir notre belle campagne. Nous sommes à environ 80 % de taux de remplissage annuel.

AVEZ-VOUS DES ANECDOTES OU SOUVENIRS PARTICULIERS DEPUIS L'OUVERTURE DES GÎTES ?

« Je ne dormirais jamais dans une grange » nous avait dit un jour au téléphone une cliente, peut-être un peu précieuse... Une fois arrivée sur place elle s'est aperçue que l'on pouvait tout à fait loger dans une demeure chevalleraisienne digne d'un château !



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Ginette et Michel

02 40 79 12 24 ou 06 09 90 17 45

delanoie.ginette@orange.fr

www.gite-chevallerais-44.com



I LES ASTUCES DE *sophie*

Comme dans chaque bulletin municipal, Sophie, habitante de La Chevallerais, vous propose ses "trucs et astuces" anti-gaspillage et respectueux de l'environnement.



UN MASQUE/SHAMPOOING CHEVEUX A LA COMPOTE DE POMMES ?

Non, non, vous ne rêvez pas ! Je vous parle aujourd'hui des bienfaits des fruits pour nos cheveux. Vous allez me dire : « Super le gaspillage alimentaire... »

La plupart des cosmétiques sont composés de fruits ou de légumes exploités pour leurs actifs puissants comme le concombre pour une peau repulpée, la tomate pour un joli teint, l'avocat pour une peau hydratée ou même la carotte pour une peau éclatante.

Alors que ces produits contiennent beaucoup de conservateurs toxiques pour votre peau, je vous propose ce petit masque naturel et simple, qui, en plus de laver vos cheveux, leur apporte de la brillance, du volume et de la légèreté.

Appliquez la compote de pomme sur l'ensemble du cuir chevelu et de la chevelure sans mouiller. Attention ! Il se peut que ça coule un peu pendant le temps de pause alors protégez-vous avec une serviette sur les épaules.

Vous avez maintenant au moins 2 h pour vaquer à vos occupations : lecture, travail, tâches ménagères, cuisine... Mais vous pouvez aussi le laisser plus longtemps, ça ne sera que bénéfique pour vos cheveux.

Ensuite, rincez en frottant légèrement comme pour un shampoing, et voilà ! C'est terminé.

À vos masques, prêt, partez ! ■



ORCHIDÉE

ouvrez l'oeil

BELLES DE PRINTEMPS

Béa'titude : une Chevalleraisienne amoureuse de la nature, vous parle de fleurs sauvages visibles actuellement aux abords du Canal de Nantes à Brest.

ORCHIDÉE

Le soleil de printemps m'encourage à fleurir le bord du Canal. Je ressemble à une jacinthe, et pourtant, je suis... une orchidée ! Orchis mascula de mon nom latin, aussi appelée " Satyrion mâle " ou " Herbe à la couleuvre ". Aimant l'humidité comme mes cousines les orchidées tropicales, je fleuris de mi-avril à mi-mai dans les prairies naturelles, les lisières de bois et forêts. J'aime la compagnie de mes semblables et nous nous regroupons pour former un élégant tapis en dégradé de violets.

FRITILLAIRE PINTADE

Le moindre souffle d'air agite mon élégante clochette mauve et à pois blancs, d'où mon nom : Fritillaire Pintade ! J'aime les zones très humides et choisis les prairies fertilisées par les crues d'hiver pour éclore, d'avril à mai. Autrefois très répandue à La Chevallerais, le réchauffement climatique et l'artificialisation du bord du Canal me rendent aujourd'hui plus difficile à voir. Mon bulbe contient des alcaloïdes toxiques. Aussi, ne me touchez pas si vous me voyez, mais prenez une photo pour l'envoyer à la Mairie !

IRIS DES MARAIS

Plus robuste que mes frêles voisines violettes, je m'en distingue aussi par ma couleur, un jaune éclatant ! Je suis l'Iris des Marais. Mon nom indique clairement que j'ai besoin d'ancrer mon rhizome (tige horizontale comportant de



FRITILLAIRE PINTADE

nombreuses racines) dans les berges humides pour fleurir, de mai à juillet. Si mes feuilles peuvent causer des diarrhées, notamment pour le bétail, c'est surtout mon fort pouvoir dépolluant qui me rend intéressant dans les systèmes de lagunage.

Comme toutes les fleurs sauvages, nous dépérissons rapidement en vase, et ne nous acclimatons pas dans vos jardins. Merci de ne pas nous cueillir, et nous vous en remercions en revenant chaque printemps, pour le plaisir de tous ! ■



IRIS DES MARAIS



PASSIONA'DANSE

QUEL MOT DÉFINIT LE PLUS CE DÉBUT D'ANNÉE 2021 POUR PASSIONA'DANSE ?

Réponse : « entracte »
 Pourquoi ? La Covid nous coupe régulièrement dans notre élan. Mais ces entractes forcés nous motivent encore plus à trouver des solutions pour assurer les cours de danse promis à nos adhérents. Nous avons le spectacle d'octobre à préparer. C'est pourquoi, depuis début mars, en accord avec la municipalité de La Chevallerais, Peggy retrouve ses élèves en extérieur (*en fonction de la météo*), sur l'esplanade de la Mairie et dans le respect du protocole sanitaire (*cf Ministère des Sports*).

L'équipe de Passiona'Danse réfléchit déjà à la saison 2021-2022. Pour information, notez que les inscriptions se tiendront probablement avant les vacances d'été. Mais chaque chose en son temps ! Nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter !

danse.chevallerais@gmail.com



THÉÂTRE : RENDEZ-VOUS EN 2022 ?

L'an passé, nous avons pu jouer, et faire une saison pleine (*de justesse*). Par contre, cette année sera bien évidemment une saison blanche. Nous aviserons à la fin de l'été si les conditions nous permettent de lancer la saison prochaine ; ce qui veut dire répétitions et accueil du public, sans jauge. On espère que cette année blanche sera le prix à payer pour un retour à un vie " normale ".



LA FÊTE DES BATTAGES 2021 ANNULÉE !

La fête des battages, qui mobilise chaque été 350 à 400 bénévoles, est de nouveau annulée en 2021. Les 5 000 fidèles qui s'y rendent le dernier dimanche du mois de juillet devront encore patienter pour profiter du marché, des battages à l'ancienne, des démonstrations de métiers artisanaux, des groupes folkloriques et du feu d'artifice. Réaction de Philippe Dufossé, Président du Comité des Fêtes.

POURQUOI AVOIR ANNULÉ LA FÊTE DES BATTAGES ?

Comme l'an passé, les conditions sanitaires sont difficiles. Organiser un marché campagnard et de la restauration dans cette situation, c'est très compliqué. Si on prépare l'événement et qu'on est obligé de filtrer les entrées ou de supprimer la restauration par exemple, ça devient alors ingérable ! La distanciation sociale sur la fête des battages, c'est impossible.

DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT SE TROUVENT LES ADHÉRENTS DU COMITÉ DES FÊTES ?

Ça nous coûte moralement et économiquement

de devoir annuler à nouveau. Surtout qu'on doit continuer à payer certaines charges fixes, comme les assurances ou la location de hangars pour stocker notre matériel.

LA DÉCISION A ÉTÉ DIFFICILE À PRENDRE ?

En tout cas, la décision d'annuler a été unanime. Cela fait deux ans qu'on ne tourne plus mais à nous de ne pas perdre l'élan et de relancer cette fête l'an prochain ! Je suis un éternel optimiste, je suis persuadé que les bénévoles se mobiliseront autant ! ■



LE JARDIN DU TEMPS LIBRE, VIVE LE PRINTEMPS !

Le jardin du temps libre est toujours d'actualité. La période hivernale était bien calme afin de laisser la terre se reposer ainsi que les équipes de bénévoles.

Le printemps arrive, les oiseaux gazouillent et tous les bénévoles sont à nouveau prêts pour semer, planter, désherber, récolter. La période de gel est normalement derrière nous (*sauf les « Saints de glace » mi-mai*). Nous espérons toutes et tous que l'avenir nous offrira des jours meilleurs. . .

Si toutefois l'envie de jardiner vous prend, nous accueillons toujours avec grand plaisir de futurs bénévoles !

CONTACTS :

RÉGINE CHAILLOU 06 81 58 54 43
 GINETTE DELANOË 06 09 90 17 45
 NADINE SAUERWEIN 06 87 40 65 59



LETTRE OUVERTE DU FOOTBALL CLUB LE GÂVRE LA CHEVALLERAI

Bonjour à toutes et tous,

La saison sportive 2021 restera comme frustrante pour l'ensemble des licencié.e.s de quelque sport que ce soit. Pour notre club le FCGC, elle démarrait pourtant avec d'excellentes nouvelles comme la création d'un groupement féminin regroupant les catégories U13 à sénior féminine soit 4 nouvelles équipes de filles : génial pour pratiquer entre copines !

Cet ajout se portait à 14 équipes avec l'engagement d'une deuxième équipe sénior masculin.

Nous pouvons nous réjouir d'une jolie progression de nos effectifs, de dirigeants disponibles et moteurs, le tout conduit par Raynald, détenteur du diplôme de moniteur de football.

Un démarrage de saison en trombe donc, avec :

- Une équipe sénior invaincue en championnat également petit poucet du 4^{ème} tour de la coupe des pays de la Loire : historique pour notre club !
- Une équipe U18 à quelques points de la montée
- Des féminines ayant une soif d'apprendre et de progresser,
- Côté football d'animation, l'assiduité était parfaite et l'engouement des parents excellent
- Du côté des loisirs, la saison était déjà entamée avec des fortunes diverses mais toujours dans une ambiance agréable.

Tout allait donc bien jusqu'à la dégradation des conditions sanitaires du pays signifiant l'arrêt des rencontres.

Nous avons donc réappris à jongler avec les différentes mesures. Un couvre-feu ? Qu'à cela ne tienne, on décale nos entraînements mais on continue ! Un premier protocole ? On s'adapte : gel hydroalcoolique et désinfection des matériels n'ont plus de secrets pour nous. Un second confinement ? On se réorganise et on pratique les week-ends ! Un deuxième protocole ministériel ? On intègre, on digère et on s'adapte... encore.

Il faut saluer nos encadrants qui ont fait des pieds et des mains afin que les entraînements, même écourtés en période de couvre-feu, puissent se tenir. Dans cette période difficile, le sport collectif, même distancié comme l'était le football cette saison, est un vecteur important dans l'équilibre des enfants et des adultes. La fédération a finalement acté pour une saison blanche : ce n'est pas grave, on recommencera à gagner l'an prochain !

Nous avions pour objectif de tout faire pour que les enfants, petits ou grands, puissent continuer. Objectif atteint grâce à l'investissement des membres du bureau, des encadrants et des parents-soutiens lors des séances.

Financièrement, le bureau, réuni en avril dernier, proposera pour la saison 2021/2022 une baisse importante du tarif des licences afin, là-encore, de participer à l'effort collectif et permettre aux plus grands nombres de bénéficier de ce sport.

Seule ombre au tableau (et non des moindres !) : la découverte, lors de la lecture du compte-rendu du conseil municipal d'avril, d'un projet municipal qui verrait la suppression de l'un des terrains de football pour y accueillir un terrain de bosses et de fitness. Si nous ne contestons absolument pas le besoin de ces équipements et de leurs pertinences pour la

jeunesse de la commune, nous nous interrogeons sur le choix de l'emplacement. Nous ne comprendrions pas la destruction d'un équipement sportif collectif aujourd'hui utilisé par nos licenciés alors même que les espaces ne semblent pas être contraints pour l'accueil de ce type projet dans une commune rurale comme la Chevallerais.

Ce projet, dont notre association n'a eu ni informations, ni concertation, ni études d'impacts, viendra peut-être sonner la fin de notre continuité d'activité sur la commune.

En attendant que la municipalité nous explique comment faire jouer et s'entraîner 14 équipes de football en supprimant un des terrains de matchs, essentiel à notre activité, nous continuerons à faire évoluer notre association et proposer du jeu, de la compétition, des pratiques féminines, que cela soit tourné vers du loisir ou de la compétition afin que chacun y trouve son bonheur.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS :

MALIN CHRISTIAN

06 77 72 91 74

DROIT DE RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

« Nous prenons vos remarques en considération et nous viendrons d'une réunion pour entendre plus en détail vos observations. Pour information ce projet est en cours d'élaboration, une consultation citoyenne est prévue pour octobre. D'ici là une rencontre avec le club FCGC était envisagée. Nous souhaitons toujours accueillir le dynamisme du club de football à La Chevallerais ».

AMICALE LAÏQUE : ANNÉE COMPLIQUÉE

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire et de l'impossibilité de se projeter dans son organisation, la fête de l'école n'aura pas lieu. Après l'annulation du marché de Noël à l'automne dernier, il s'agit d'une année quasi blanche pour l'Amicale Laïque.

Néanmoins les membres du bureau souhaitent rester optimistes pour la fin de cette année scolaire et prévoient une vente de croissants et de pains au chocolat, une vente de gâteaux Bijoux ainsi qu'une vente de pizzas.

La section "Bettes comme choux", qui propose la vente de produits locaux et bio, reste très active avec environ 50 foyers adhérents et entre 15 et 20 paniers commandés chaque semaine.

Mais "Bettes comme choux" rêve d'indépendance et souhaite pousser de ses propres feuilles. Une association indépendante de l'Amicale Laïque vient d'être créée. Elle se nomme "Bettes comme choux".

Si vous souhaitez nous rejoindre, l'Amicale Laïque vous accueille à bras ouverts. Pour toute demande d'information vous pouvez nous joindre par courriel

amicalelaiquelachevallerais@gmail.com



LA VIE À L'ECOL'EAU



VENDEE GLOBE ET ACTION SOLIDAIRE :

Les élèves des classes CE2-CM1 et CM1-CM2 ont suivi avec enthousiasme la course du Vendée Globe depuis son départ des Sables-d'Olonne et ont tout particulièrement encouragé la skippeuse Sam Davies. Bien que déclassée suite à un incident, Sam Davies a décidé de réparer son bateau pour continuer son tour du monde et soutenir l'association pour laquelle elle navigue, Mécénat Chirurgie Cardiaque. Cette association opère en France des enfants malades du cœur, vivant dans des pays où les interventions chirurgicales nécessaires pour les sauver sont impossibles faute de moyens techniques ou financiers. 103 enfants ont pu bénéficier d'une opération en France grâce au bateau "Initiatives Cœur" sur le Vendée Globe.

Notre école a souhaité rejoindre "les écoles du cœur". Nous avons proposé à nos élèves deux actions pour soutenir Sam Davies et son projet solidaire :

- des petits défis sportifs pour faire battre leur cœur, lors d'une "semaine cœur" organisée fin janvier, l'occasion de prendre conscience des bienfaits du sport ou simplement de bouger, courir, sauter, marcher pour être en bonne santé.
- devenir des ambassadeurs de l'association en recueillant des dons auprès de leurs proches pendant les vacances de Noël. Une cagnotte de 1 152 € a ainsi été récoltée à l'école.



"HIPPOL'EAU" :

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, la communauté de communes de Blain a proposé à huit classes de cycle 1 de différentes écoles de recevoir l'artiste Hugo Duras pour une sensibilisation aux arts plastiques.

Pour faire le lien entre les différentes écoles, Hugo DURAS a choisi de travailler à partir de la sculpture d'un hippopotame rose qui a longtemps été à la piscine de Blain. Il est venu dans la classe des TPS/PS/MS de l'Ecol'eau le vendredi 18 mars. Il a d'abord proposé aux enfants plusieurs activités pour leur permettre d'expérimenter le travail de l'artiste au travers de jeux sur les émotions. Il a également réalisé avec eux une grande fresque sur laquelle il a reproduit la silhouette de l'hippopotame de Blain. Chaque enfant (et adulte) de la classe a d'abord tracé des formes au marqueur noir sur le grand panneau de bois, puis les a coloriées à la peinture. Il l'a baptisé "Hippol'eau" : l'hippopotame de l'Ecol'eau.

Les enfants sont très fiers du résultat et ont beaucoup apprécié cette journée riche en émotions !



Portes ouvertes
Ecole publique Ecol'eau
Samedi 5 juin
10h - 12h

Inscriptions pour la rentrée 2021

02 40 79 68 49

ce.0442570e@ac-nantes.fr



INSCRIPTIONS RENTRÉE 2021

02 40 79 68 49

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en maternelle ou en primaire à l'école publique Ecol'eau (enfant né en 2018 pour l'inscription en PS), merci de prendre contact avec la directrice Mailys Tougait.

Avant toute inscription, merci de vous présenter dans un 1^{er} temps en mairie afin d'obtenir une fiche de pré-inscription. Possibilités de rdv le soir après 16 h 45 et le jeudi en journée.

ÉCOLE SAINT-AUBIN



Comme chaque année, le carnaval a eu lieu à l'école. Malgré une organisation adaptée en raison du protocole, les princesses, pirates, clowns, sorcières... ont eu plaisir à vivre ce moment festif

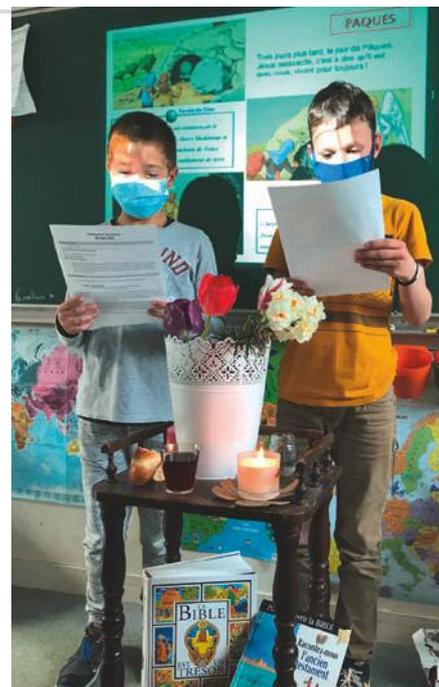
ainsi qu'à déguster les traditionnelles crêpes préparées pour l'occasion. Joie de vivre et larges sourires étaient au rendez-vous tout au long de cette journée ensoleillée.



Dans le cadre du projet culturel de territoire proposé par la communauté de communes du Pays de Blain, Hugo Duras coloriste, est venu à la rencontre des



élèves de maternelles. Ils ont pu exprimer leurs émotions et leur créativité dans un cadre où se sont mêlés réflexion sur l'art, pratique, chant et humour.



Avant de se quitter pour des vacances anticipées, chaque élève, à partir du CP, a pu participer à une célébration de Pâques organisée dans chaque classe. Elle s'est terminée par une distribution d'œufs en chocolat pour le plus grand plaisir des gourmands.

Ecole Saint-Aubin

Accueil à partir de 2 ans

Co-édifier
Accueillir
Communiquer

Devenir autonome
Avoir la solidarité

VENEZ NOUS RENCONTRER

Rue du Théâtre - 44810 LA CHEVALLERIE - ecchevallerai@ec44.fr
www.ecchevallerai.st-aubin.fr 02 40 79 12 51

ACCUEIL DES ÉLÈVES À PARTIR DE LA PRÉ-PETITE-SECTION

Par téléphone ou par courriel, Mme Praud répondra à vos questions pour un premier contact et une prise de rendez-vous pour une visite et une présentation de l'école.

02 40 79 12 51

ec.chevallerai.st-aubin@ec44.fr



| AUX + DE 18 ANS



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : PLANTATIONS ET CLIP EN PRÉVISION

Les activités du CME sont encore ralenties en raison des conditions sanitaires. Entre deux confinements, les jeunes élus ont tout de même pu se réunir à deux reprises depuis mars : le 13 mars, ils ont désherbé les abords de la rue du Pont avant de planter renouées, pivoines et pensées. Le 17 avril, ils ont participé à l'opération de plantation d'arbres fruitiers à la Nouette (voir page 12). Les 14 enfants ont plusieurs autres projets à réaliser : course contre

le diabète, projet de géocaching avec d'autres enfants de la région (*loisir qui consiste à utiliser les coordonnées GPS pour rechercher des "caches" dans divers endroits*), mise en place d'un pédibus (*trajet domicile-école encadré par des parents*), construction d'un skate-park ou encore réalisation d'un clip vidéo de présentation de la commune, mettant en avant les enfants, les commerçants et associations de La Chevallerais. Vivement l'après-covid ! ■



VACANCES SPORTIVES

L'animation sportive départementale, qui propose tout au long de l'année des séances de multisports aux enfants de 7 à 14 ans, a poursuivi ses activités à La Chevallerais, avec une forte présence et une motivation des enfants tous les mercredis en période scolaire de 9 h 30 à 12 h. La commune a autorisé l'utilisation du city-stade pour la pratique des activités. Ce qui a aussi permis de proposer aux enfants un stage course d'orientation/badminton sur 5 matinées la semaine du 19 au 23 avril. Stage qui a affiché complet en deux jours seulement, signe d'une

forte demande des familles. Prochain temps fort de l'animation sportive départementale : les vacances d'été, avec un programme d'activités sportives de plein air tel que du kayak, du paddle, etc.

RENSEIGNEMENTS :
BENOÎT

06 86 45 82 82

benoit.morand@loire-atlantique.fr

ÉTAT CIVIL DU 16 DÉCEMBRE 2020 AU 13 MARS 2021



NAISSANCES

DELAUNAY Malo
23 février 2021 à Saint-Herblain

FOURAGE Jade
4 mars 2021 à Nantes

BEZIER Théana
13 mars 2021 à Saint-Herblain

SURGET Gaël
13 mars 2021 à Saint-Herblain



DÉCÈS

BROSSE Serge 65 ans
16 Février 2021

FAUDEMÉR Gilles 59 ans
4 mars 2021

A RETENIR !

PROCHAINS CONSEILS

SALLE DES LOISIRS - MAIRIE

Judi 20 mai 19 h 30

Judi 17 juin 19 h 30

Judi 16 septembre 19 h 30

Judi 21 octobre 19 h 30

OUVERTURES MAIRIE

Accueil de la mairie
(et de l'agence postale)

■ Du lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h 30

■ Samedi : 9 h à 12 h

ILS L'ONT FAIT !

Mairie de La Chevallerais.
Crédit photos : Mairie, pixabay.fr.
Charte graphique : Créa K.fé
Impression : Imprimerie Castellbriantaise.
Dépôt légal : Mai 2021.
Tirage : 650 exemplaires.
Imprimés sur papier recyclé.